



PROCES-VERBAL

COMITE DIRECTEUR DU 18 JUILLET 2023

Présents

Président : M. DEVILLE CAVELLIN

Membres : Mme AMOURA, MM. BADARELLI, CHEMIN, COULLIBALY, DELFOUR, FORNARELLI (Visio), GUETTOUFI, LEHMANN, PAREUX, URGEN (Visio).

Excusés : Mme MATHIVET, LE FAOU, THISSERANT

Absent : M. MACHRI

Assiste : M. ERAUD (Directeur administratif)

PV du 18 JUILLET 2023

PROCES-VERBAL N° 1

Ordre du jour

- ✓ Infos FFF, LPIFF et District
- ✓ Infos District
- ✓ Montées / Descentes
- ✓ Groupes
- ✓ Calendrier Général
- ✓ Modifications du RSG
- ✓ Membres de commission
- ✓ Situation financière des clubs
- ✓ Point finance
- ✓ Dates de la rentrée
- ✓ Questions / Réponses

Infos FFF et LPIFF

Retour sur l'Assemblée générale de la FFF du 10 juin 2023

- Gouvernance : les membres de l'Assemblée Fédérale ont adopté une loi-cadre visant à présenter la future modification des Statuts de la FFF en lien avec la réforme de la gouvernance. Cette loi permettra à tous les clubs de prendre part à l'élection des membres de la fédération.
- Philippe Diallo a été intronisé samedi matin président de la Fédération Française de Football jusqu'en 2024
- La D1 ARKEMA PRO passe professionnelle et création de la ligue professionnelle féminine.
- Convention FFF/LFP : Contrat d'engagement républicain et maintien du statut professionnel des clubs descendant en N1



- Art 66 (enfant qui a atteint l'âge de 5 ans en cours de saison-→ U6.

Infos Ligue de Paris île de France

- Tenu d'un Comité Directeur de Ligue le 08 juin 2024 pour validation des groupes
- Procédures en hausse en cette fin de saison tous districts confondus

Infos District :

- Le Président informe les membres du Comité Directeur du courrier de démission de François Thisserant pour raisons personnelles. François est parti vivre en Vendée. Le Président DEVILLE CAVELLIN souhaite en son nom et celui des membres du Comité Directeur lui témoigner toute sa gratitude et le remercie pour tout le travail réalisé. François ne sera pas oublié et reste le bienvenu au sein du district de l'Essonne de football.
- Points RH, départ de D.ROY (CTD_DAP) à Clairefontaine (DTN) et l'arrivée de Mlle M. FROMENT comme agent de développement en remplacement de M. CARVALHO NUNES.

Rappel des ententes

Conformément à la validation faite suite à la consultation par mail du 11 juin 2023, les ententes validées sont les suivantes :

Entente	Catégories	Equipe Senior
<ul style="list-style-type: none"> • FERTOISE BOISSY LE C (Club LEADER) • ITTEVILLE 	U16 en D4 U18 en D3	D3 D2
<ul style="list-style-type: none"> • ST VRAIN FC (Club LEADER) • SO VERTOIS 	U14 en D4 U16 en D4	D3 D5
<ul style="list-style-type: none"> • PALAISEAU (club LEADER) • VILLEBON 	U14 en D3 U16 en D4 et en D3	R3 D4
<ul style="list-style-type: none"> • FC 3 VALLEES (club LEADER) • AS OLLAINVILLE 	U14 en D4 U16 en D4	D4 Pas de SE
<ul style="list-style-type: none"> • US MOLIERES (club LEADER) • A S PECQUEUSE 	+45 ans	Pas de SE Pas de SE
<ul style="list-style-type: none"> • BREUILLET FC (Club LEADER) • BOISSY SOUS ST YON 	U14 en D3	D2 D5



Montées / Descentes

Présentation des grilles de montées descentes par catégorie aux membres du Comité Directeur.

Après discussions et échanges, le Comité Directeurs du District de l'Essonne de Football valide à l'unanimité, les montées et descentes de la saison 2022-2023, sous réserve des éventuelles procédures en cours.

Groupes

Le Comité Directeur du District de l'Essonne de Football valide à l'unanimité, les différents groupes pour la saison 2023-2024, sous réserve des éventuelles procédures en cours.

La répartition dans les poules est en cours. Elle tiendra compte dans la mesure du possible de l'historique des dossiers CDPME, de l'observatoire des comportements et des desideratas des clubs.

Le comité note :

- Une poule D2 CDM restreinte ce qui justifiera la réforme à venir.
- Une poule D1 Futsal très intéressante avec des engagements d'équipes de clubs « libre », de nouveau club.
- Une réflexion sur le nombre d'équipes maximum à répartir par poules dans la dernière division...

Calendrier général

Pour des raisons techniques, le district est tenu de calquer son calendrier général sur celui de la Ligue qui elle est tenue de se calquer sur celui de la FFF (alternance, coupes, vacances scolaires et fin de championnat).

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le calendrier général.

Modifications des RSG

Présentation des articles modifiés au Comité de Directeur du District le 18 juillet 2023.

- Titre II – La Licence : information sur le dispositif de contrôle d'honorabilité de certains licenciés.
- Article 7.5.3 sur le muté supplémentaire au titre de l'encouragement à la formation de jeunes joueuses (critères d'attribution du muté supplémentaire).
- Articles 11.1 et 11.2 relatifs aux obligations des clubs du Championnat Seniors de D1, D2, D3 et D4 (contrôle des obligations – saison d'infraction et sanctions applicables).
- Article 14 relatif aux modalités de départage des équipes au sein d'un même groupe ou entre groupes d'une même division (détermination de nouveaux critères).
- Et modifications de quelques points de bibliothèques...

Après en avoir pris connaissance, le Comité Directeur valide à l'unanimité toutes ces modifications



Validation des commissions pour la saison 2023/2024

Chaque commission est listée une après l'autre pour prendre connaissance des divers mouvements de bénévoles (départs, arrivées, changement de commissions...).

Le Comité de directeur note et regrette le peu de postulants clubs qui souhaitent faire partie de ces commissions.

Le District de l'Essonne recherche des bénévoles qui souhaitent s'investir dans l'une de des commissions. Merci d'envoyer votre candidature à comite.directeur@essonne.fff.fr

Le Comité Directeur note la démission de M. BATTOU à la Présidence de la CDA et le remercie pour son investissement pour toutes les années passées aux services de l'arbitrage essonnien. M. MERAH lui succèdera à ce poste.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la présentation des commissions.

Situation financière des clubs

A ce jour certains clubs présentent un compte débiteur.

15 juin (article 3.6) appel de fonds compte club

Article 3.7 : Les appels de fonds doivent être réglés dans les 20 jours.

Après relances aux dates ci-dessous :

1^{ère} relance avec date butoir le 22 juillet

2^{ème} relance via Notifoot. Un prolongement jusqu'au 20 Août est accordé pour permettre aux clubs débiteurs de régulariser leur situation. Passé ce délai, il sera fait application des sanctions mentionnées ci-dessous.

Article 3.7.1 : Perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions programmées après expiration du nouveau délai accordé et jusqu'à régularisation

3.7.2 : Suspension de compétition de toute ou partie des équipes du club

3.7.3 : Radiation du club

Pour donner suite à la procédure de rappel interne au District, le Comité Directeur sera sollicité pour se positionner.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité l'application de la mesure mentionnée ci-dessus.

Point finance

Le district clôture ses comptes au 30 juin de chaque année. Au regard du travail réalisé actuellement sur la préparation de la clôture, il est possible d'estimer à ce jour un résultat positif.

Le montant sera affiné en fonction des futurs éléments que nous recevons prochainement.

Dates de rentrée

- 11 Septembre 2023 – Réunion de début de saison « Seniors D1 et D2 »
- 14 septembre 2023 – Réunion de début de saison « U18/U16/U14 D1 »
- 15 septembre 2023 – Barbecue des commissions
- 19 septembre 2023 – Réunion de début de saison U18/U16/U14 D2
- 25 septembre 2023 – Réunion Comité Directeur
- 29 septembre 2023 – Réunion des nouveaux présidents



- 21 octobre 2023 – Assemblée Générale au Plessis Pâté

Points divers

DEVILLE CAVELLIN :

- Souhaite la mise en place d'un groupe de travail pour donner plus de poids, et améliorer le format des finales de coupes de l'Essonne.

COULIBALY :

Fait une demande de salle pour la réunion de rentrée des arbitres le 16 septembre 2023

BADARELLI :

Interroge sur la nécessité de conserver le camion « Trafic » ?

CHEMIN :

Invite les membres du Comité Directeur le 26 août au tournoi féminin et au colloque sur les violences sexuelles.

PRESIDENT

C. DEVILLE CAVELLIN

SECRETAIRE GENERAL

C. DELFOUR